

*Le sénateur Roland COURTEAU demande que sa question orale suivante, adressée au Ministre, sur la crise viticole méridionale, fasse l'objet d'un vaste débat, au Sénat. A crise exceptionnelle, mesures exceptionnelles*

Texte de la question soumise au débat:

Roland COURTEAU attire l'attention de Monsieur le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche sur la situation alarmante de la viticulture méridionale.

- Il lui rappelle que la Crise Viticole qui frappe, depuis plusieurs années, des régions entières, vient de franchir, un nouveau palier, dans l'aggravation.
- Il lui indique que dans un tel contexte de crise, à ce jour, sans précédent, force est de constater qu'une large proportion de vigneron (80 % dans certaines zones), disposent de revenus, inférieurs au seuil de pauvreté.
- Il lui précise que dans certains départements, où la viticulture constitue le secteur principal de l'activité agricole, l'évolution hors inflation du revenu net d'entreprise agricole est, selon AGRESTE - Comptes Régionaux de l'Agriculture, très négative, par actif non salarié.

Cette baisse de revenus qui, entre 2004 et 2007, était de l'ordre de - 13 % pour la Région Languedoc Roussillon, avec des baisses de - 22 %, pour l'Aude ou - 16 % pour le Gard, s'est considérablement accrue, entre 2007 et 2008, avec une chute de plus de 60 % pour l'ensemble de la Région, dont - 88 % pour l'Aude, - 85 % pour l'Hérault, - 76 % pour le Gard, et - 36 % pour les Pyrénées Orientales.

- Il lui fait remarquer que face à une telle situation, les arrachages se multiplient, en Languedoc Roussillon, (30 000 hectares depuis 2005... et 11 000 hectares de prévus pour la campagne 2009-2010.)
- Dans un tel contexte et alors que ces régions ont accompli d'immenses efforts de qualité, il lui demande, d'une part, quelles mesures d'urgence, il compte mettre en œuvre (table ronde avec la grande distribution, pour une répartition des marges plus juste... exonération de charges sociales, et d'impôts sur le foncier non -bâti..., aides à l'hectare... etc...) et d'autre part, quelles mesures à moyen terme, il souhaite engager pour une véritable relance du secteur de la viticulture.